



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE CHANTE-AU-VENT

Réunion tenue le 6 juin 2023, à Sainte-Adèle.

Personnes présentes : Julie Degrasse, directrice de l'école
Mathieu Lauzon, parent
Émie Labrecque-Tremblay, parent
Marie-Josée Lebel, parent
Carl Foisy, parent
Marie-Eve Carrier, parent
Rachel Paradis, responsable du service de garde
Pascale Legault, enseignante
Cédric Devouassoux, orthopédaogogue
Katherine Noël De Tilly, enseignante
Jeannette Pigeon, parent substitut

Personnes absentes : Audrey Bélair, enseignante

1.0 OUVERTURE DE LA REUNION ET PRESENTATION DES MEMBRES

Mathieu Lauzon, président, déclare la séance ouverte à 18h32.

2.0 PRISE DE PRESENCE ET CONSTATATION DU QUORUM

Une fois les présences prises, il y a constatation du quorum.

Il est 18h33.

CEE 2022-2023-27

3.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ®

IL EST PROPOSÉ PAR : Émie Labrecque-Tremblay

D'ADOPTER le projet d'ordre du jour tel que soumis.

Le projet de l'ordre du jour de la séance tel qu'approuvé est le suivant :

ORDRE DU JOUR

DURÉE (en min.)	SUJETS À L'ORDRE DU JOUR	DÉCISION	DISCUSSION	INFORMATION	DOCUMENT
18h30	1. Ouverture de la réunion et présentation des membres			x	
18h32	2. Prise de présence et constatation du quorum			X	
18h35	3. Adoption de l'ordre du jour ®	x			x
18h38	4. Adoption et suivi du procès-verbal de la rencontre du 4 avril 2023 ®	x			x
18h40	5. Parole au public		x		
18h55	6. Informations de la direction 6.1 Suivi projet éducatif 6.2 Budget provisoire 2023-2024 6.3 Frais chargés aux parents 6.4 Plan de lutte contre la violence et l'intimidation 6.5 Bilan « éducation à la sexualité »	X X	X X X X	X X X X	X
19h05	7. Suivi de l'OPP		x	x	
19h15	8. Sécurité autour de l'école			X	
19h30	9. Service de garde 9.1 Journées pédagogiques 2023-24		X	X X	X X
19h45	10. Projets et activités ®			x	x
20h	11. Service Cafétéria Menu 2e proposition	x	x	x	x
20h10	12. Comité de parents		x		
20h14	13. Critères de direction d'école			x	
20h15	14. Levée de l'assemblée ®	x			

ADOPTÉ PAR Katherine Noël De Tilly.

CEE 2022-2023-28

4.0 ADOPTION ET SUIVI DU PROCES-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 4 AVRIL 2023 ®

IL EST PROPOSÉ par Katherine Noël De Tilly

D'APPROUVER le procès-verbal de l'assemblée du 4 avril 2023.

ADOPTÉ PAR Émie Labrecque-Tremblay.

5.0 PAROLE AU PUBLIC

Nous n'avons eu aucune question.

6.0 INFORMATIONS DE LA DIRECTION

6.1 : SUIVI PROJET ÉDUCATIF

Julie nous mentionne que 3 membres du projet éducatif sont présents sur le conseil. Ils ont eu un accompagnement en or par Marie-Claude Lachaine. C'est le projet qui donne la vraie couleur de notre école et de notre personnel. On veut augmenter le pourcentage d'élèves dans la zone sans risque. L'objectif ministériel pour le français et les mathématiques sera évalué au niveau des résolutions de problèmes. Il y aura aussi un objectif de bien-être, pour développer un sentiment d'appartenance et mobiliser l'engagement de l'élève. Le comité doit nous rendre compte des missions et des valeurs. Collaboration des professeures Katherine et Pascale qui ont modifié le logo pour les 4 prochaines années.

6.2 : BUDGET PROVISOIRE

La directrice nous fait voir une copie visuelle du budget provisoire. La qualité de la mise en page par Excel rend la lecture plus agréable, mais demande une adaptation. Certaines mesures financières attendues n'ont pas été reçues. Mme Degrasse nous mentionne que l'argent ministériel non dépensé ne pourra pas être reporté. Toutefois, l'argent des levées de fonds demeure d'une année à l'autre. La plupart des mesures sont déjà attribuées par le ministère à un poste précis. La mesure robotique n'as pas été reconduite à ce jour (utilisée pour les Chromebooks), tout comme celle de la cour d'école vivante et celle liée au bien-être à l'école (utilisée pour les activités).

Le budget balance et aucun plan de redressement n'est nécessaire.

Règle de résolution sans plan de redressement.

Attendu que les estimations des factures élèves sont reflétées dans le projet du budget 2023-2024;

Attendu que les facture élèves ont été approuvées par le conseil d'établissement pour le budget 2023-2024;

Attendu que conformément à la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement de l'école Chante-au-Vent doit adopter et soumettre pour approbation au Centre de services scolaires des Laurentides le budget pour l'année scolaire 2023-2024;

Attendu que ce budget maintient l'équilibre entre, d'une part, les dépenses et, d'autre part, les ressources financières allouées à l'école par le Centre de services scolaires et les autres revenus qui lui sont propres;

Il est proposé par Mathieu Lauzon,

Et résolu que le budget de l'école Chante-au-Vent pour l'exercice financier 2023-2024 au montant de 550 536\$ incluant le budget du service de garde et du service des dîneurs soit adopté et soumis pour approbation au directeur général du Centre de services scolaire des Laurentides, appuyé par Carl Foisy.

6.3 : FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS

Projet de résolution ayant pour objet les factures-élèves.

On doit être autosuffisant au niveau de nos frais pour pouvoir rémunérer nos employés. On doit augmenter la surveillance de 3%. Par exemple, le prix de la caisse de papier est passé de 43\$ à 71\$. C'est le cas pour beaucoup de matériel nécessaire au fonctionnement de l'école.

Attendu que certains frais devront être chargés aux parents des élèves inscrits pour l'année scolaire 2023-2024;

Attendu que les frais proposés par la direction de l'école dans le cadre du processus budgétaire 2023-2024;

CEE 2022-2023-29

CEE 2022-2023-30

CEE 2022-2023-31

Attendu que ces factures respectent la Politique relative aux contributions financières exigées des parents et des élèves du Centre de services scolaire des Laurentides;

Attendu que les factures-élèves détaillées seront présentées au CÉ du 6 juin 2023;

Il est proposé par Carl Foisy,

Et résolu que le conseil d'établissement approuve la proposition des factures-élèves, lesquelles devront être prise en considération dans le cadre de l'adoption du budget de l'école 2023-2024, appuyé par Marie-Eve Carrier.

Autre projet de résolution ayant pour objet la règle de transférabilité.

Permettra à la direction de faire des transferts budgétaires entre les diverses enveloppes selon les besoins.

Attendu que le conseil d'établissement et la direction de l'école Chante-au-Vent doivent respecter les règles de transférabilité du Centre de services scolaire des Laurentides;

Attendu qu'il est nécessaire de permettre à la direction de gérer le budget de façon efficace;

Attendu que le budget de l'école Chante-au-Vent maintient l'équilibre budgétaire;

Il est proposé par Émie Labrecque-Tremblay,

Et résolu que la règle de transférabilité suivante soit adoptée :

- Permettre à la direction de faire des transferts budgétaires entre les postes apparaissant au budget 2023-2024 et d'en rendre compte à tous les trois mois au conseil d'établissement.

Appuyé par Marie-Eve Carrier.

6.4 : PLAN DE LUTTE CONTRE LA VIOLENCE ET L'INTIMIDATION

CEE 2022-2023-32

Chaque année, on doit proposer le plan de lutte contre la violence et l'intimidation (SCP). Une rencontre a été faite pour que les méthodes soient plus harmonieuses. Les défis du mois ont changé. Avant, on utilisait les valeurs, mais seulement dans des zones. Maintenant, on essaie de mettre les zones dans des défis plus précis en fonction de nos valeurs. La formule avait été changée en début d'année, ce fut un peu essouffant, mais ça en a valu la peine. Dans toutes les écoles du centre de services scolaire, il y a seulement une école qui n'a pas adhéré au SCP. On n'est pas dans la répression. On est dans la pratique du comportement positif. S'il y a un comportement négatif, on va travailler dans le bon comportement à adopter. Les écarts de conduite doivent quand même être gérés spécifiquement selon des niveaux de gravité. On continuera d'envoyer aux parents un avis par courriel lorsqu'il y a un comportement à travailler.

En fonction du baromètre comportemental, nous avons eu 876 entrées cette année, dont 105 sont des comportements majeurs (incluant les bousculades).

En contrepartie, nous avons eu 160 coups de cœur (wow).

Pyramide d'intervention : Dans la zone rouge on est seulement à 1,4, donc on a une pyramide qui se tient.

Diminution de 7% d'un objectif de 2% dans le nombre d'événements majeurs monitorés au baromètre.

Organisme tangage est venue offrir des ateliers de prévention de la violence. Il y a eu également l'équipe de l'escouade à l'enfance.

Programme acti-leaders en lien avec wixx reconnu pour ses résultats gagnants afin d'occuper positivement les jeunes, créer un sentiment d'appartenance à l'école ainsi que pour aider à la résolution de conflits de façon adéquate.

Poursuite du programme Mission sécurité offert par la SQ.

Les enfants ont fait un sondage à savoir s'ils se sentent bien et en sécurité à leur école.

Le résultat a été très positif.

Plan présenté au CÉ

Proposé par Marie-Eve, adopté par Émie.

6.5 : BILAN ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ

Plusieurs thèmes furent abordés. Visite de l'escouade à l'enfance et également de l'infirmière.

7.0 SUIVI DE L'OPP

Jeannette de l'OPP nous mentionne qu'elle a envoyé un sondage pour les olympiades afin d'organiser l'activité. Le nouveau propriétaire du dépanneur près de l'école nous fait un rabais en nous faisant payer les hot-dogs au prix coutant, en plus d'un rabais supplémentaire. On va voir aussi des fruits/salades/légumes pour les enfants lors de la journée.

Au nom de toute l'équipe, on remercie l'OPP pour toute la mobilisation et les activités, le souper spaghetti, la vente de vêtements, etc. Merci grandement pour votre implication.

8.0 SÉCURITÉ AUTOUR DE L'ÉCOLE

Mathieu nous mentionne qu'il est allé à la ville ce matin parler à Nathalie Gascon. Pas de développement, mais il y aura une réunion vendredi matin avec la ville et la compagnie qui a eu le mandat pour l'étude, incluant Marie-France, une de nos professeurs qui représentera l'école à la rencontre pour donner notre perspective face à cette problématique.

9.0 SERVICE DE GARDE

9.1 : Journées pédagogiques 2023-24

Ce fut une très belle année pour l'équipe du service de garde. Très belle équipe encore une fois et les enfants ont pu faire de belles activités variées.

Ouverture du service de garde à partir du 24 août puis l'école commence le 30 août.

Voici les pédagogiques à approuver pour l'année prochaine :

24-25 août : Maison (18,30\$)
28 août : Transporteurs de rêves (26\$)
29 août : Maison (18,30\$)
15 septembre : Familizoo (35,80\$)
10 octobre : Intermiel (35,80\$)
1 novembre : Musée des enfants / Cosmodôme (35,80\$)
17 novembre : Cinéma (24\$)
1 décembre : Quilles (24\$)
8 janvier : Maison (18,30\$)
16 février : Glissade Avila (35,80\$)
28 mars : Cabane à sucre (35,80\$)
3 mai : Maison (18,30\$)
17 mai : Parc bois Belle-Rivière (35,80\$)

IL EST PROPOSÉ par Émie Labrecque-Tremblay,

D'APPROUVER la proposition du service de garde tel que soumis pour les journées pédagogiques 2023-2024.

ADOPTÉ PAR Marie-Josée Lebel.

CEE 2022-2023-33

10.0 PROJETS D'ACTIVITÉS ®

Puisque la dernière rencontre du conseil d'établissement a dû être annulée, les activités suivantes ont été adoptées par courriel à l'unanimité :

- 1) Spectacle à la place des citoyens le 21 juin pour tous.
- 2) Sortie à 45 degrés Nord le 22 juin pour les élèves de 1^e à 6^e année.

Autres propositions d'ici la fin d'année :

- 1) Le 15 juin, les élèves de 4^e-5^e année iront patiner au Centre sportif.
- 2) Le 14 juin, les élèves de 5^e-6^e année et la classe de 6^e iront au Cinéma Pine.
- 3) Le 19 juin sera la soirée des finissants en format 5 à 7.

IL EST PROPOSÉ par Carl Foisy,

D'APPROUVER les activités telles que soumises.

ADOPTÉ PAR Marie-Eve Carrier.

11.0 SERVICE CAFÉTÉRIA MENU 2^E PROPOSITION

Menu incluant soupe, repas principal et dessert pour 6,25\$ par repas.

À la demande des membres du conseil d'établissement, la directrice vérifiera avec le service de traiteur Mme Aldo la possibilité d'avoir des jus moins sucrés et un dessert autre que des biscuits Dad's à l'avoine. Il serait acceptable de payer 6,50\$ au lieu de 6,25\$ pour un choix plus santé si c'est faisable.

12.0 COMITÉ DE PARENTS

Lors de leur dernière rencontre, Marie-Josée Lebel, notre représentante, nous mentionne que la résolution qui porte sur la mixité scolaire et l'accès aux programmes pédagogiques particuliers à tous qu'elle a présentée au comité a été votée. Elle avait beaucoup d'appuis, toutefois la session ne s'est pas très bien passée. D'autres membres du conseil d'établissement étaient présents à la rencontre, en présentiel et en virtuel, pour constater les faits. Un autre membre du comité a modifié sa résolution sans la consulter. Le comité a même procédé à un huis-clos injustifié. La version modifiée/écourtée a quand même passé au conseil et sera présentée au centre de services scolaire.

Malheureusement, la rencontre s'est terminée par une démission de notre représentante. Nous n'avons donc présentement aucun parent sur le comité, à revoir à notre prochaine rencontre.

13.0 CRITÈRES DE DIRECTION D'ÉCOLE

Sera envoyé par courriel.

14.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par Émie Labrecque-Tremblay, de lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé.

Il est 20h41.

ADOPTÉ PAR Mathieu Lauzon.

Josée St-Pierre
Direction de l'école

Marie-Josée Lebel
Présidence